

# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET ORIENTER LES VICTIMES

Lors de son discours prononcé à l'Élysée le 25 novembre 2017 (Journée mondiale internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), le Président a proclamé l'égalité femme-homme "grande cause du quinquennat" avec comme première priorité "la lutte contre les violences sexuelles et sexistes".  
Premier employeur de France, la fonction publique se doit d'être exemplaire en la matière.

## PUBLIC VISÉ

➤ Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH.

## ORGANISE PAR

➤ FORMAVENIR  
PERFORMANCES

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

➤ 15 participants maximum

## DUREE

➤ 3 jours (2 + 1)  
Une intersession est prévue

## PREREQUIS

➤ Aucun

## CONTACT

➤ Margaux CAPELLO  
m.capello@anfh.fr  
04 91 17 71 33

## OBJECTIFS

➤ Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridique, sociologique) et les sanctions encourues (disciplinaires, pénales, civiles).

➤ Rappeler les obligations et responsabilités de l'administration et des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle).

➤ Identifier les mécanismes des violences et les conséquences physiques, psychologiques et somatiques.

➤ Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés.

➤ Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoins, collègues, managers, RHO.).

➤ Orienter les victimes de manière adaptée en interne et externe.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Exercices pratiques.

➤ Extraits de vidéos.

➤ Jeux de rôles.

➤ Études de cas.

➤ Élaboration d'un plan d'actions.

## PROGRAMME

### JOUR 1 ET 2 :

- Sensibilisation au contexte juridique.
- Identification des cas de violences sexistes et sexuelles dans les établissements de santé.
- Les mesures de prévention des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).
- Les conséquences physiques, somatiques et psychologiques de la violence.
- Les stratégies de questionnement à la victime.
- Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, témoin, entourage professionnel...

*Intersession : étude de cas réel.*

### JOUR 3 :

- Retour d'expérience
- Identification des partenaires internes et externes
- Études de cas